

RESTAURATION DU PATRIMOINE

LES MONUMENTS FONT LE PRINTEMPS



CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

MANOIR DE BEAUMARCHAIS AUX CHAPELLES-BOURBON
CANTON DE ROZAY-EN-BRIE

LE CONSEIL GÉNÉRAL S'ENGAGE POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

LIONEL WALKER

Vice-Président chargé
du tourisme, des musées
et du patrimoine



VINCENT EBLÉ

Président
du Conseil général
de Seine-et-Marne



La conservation et la restauration d'un monument sous toutes ses formes sont une véritable aventure humaine dans laquelle œuvrent de nombreux acteurs : élus, maîtres d'œuvre, associations et habitants.

Le Conseil général les accompagne sous la forme d'une assistance technique, une aide au montage des dossiers de subvention, et aussi à travers ses politiques contractuelles.

2008 est la troisième édition des « Monuments font le printemps ». Ce rendez-vous rencontre un succès croissant chaque année auprès des Seine-et-Marnais. Il est l'occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir notre patrimoine local de proximité : archéologie du château de Blandy-les-Tours, antiquités et objets d'art des églises de Sainte-Anne de Baby et Saint-Quentin de Passy-sur-Seine, théâtre de Coulommiers et, enfin, Manoir de Beaumarchais aux Chapelles-Bourbon.

Une visite guidée par le spécialiste qui a conduit le chantier de restauration vous attend pour vous faire partager cette richesse et cette diversité.

Bonne visite à tous !



GOUACHE ANONYME REPRÉSENTANT LE CHÂTEAU DISPARU

L'HISTOIRE DU GRAND BEAUMARCHAIS : DU FIEF AU DOMAINE DE CHASSE

Ancien petit fief de Brie, le domaine de Beaumarchais se trouve à l'écart du village des Chapelles-Bourbon. Site idéal pour la chasse, le célèbre joaillier Louis Boucheron y construit sa résidence en 1927.

L'occupation du site du Grand Beaumarchais semble ancienne. Il est signalé comme fief au XVI^e siècle et le hameau du Petit Beaumarchais en dépend.

LA SEIGNEURIE DE BEAUMARCHAIS

Par la suite, la fondation d'une chapelle dédiée à la Vierge dans l'enceinte du château est mentionnée (on parle même de chapelle construite dans la cour du donjon de Beaumarchais). Le fief de Beaumarchais passe dans de nombreuses mains sous l'Ancien régime.

Son occupant le plus illustre, dans le courant du XIX^e siècle, fut sans doute le baron Auguste de Berthois (1787-1870), officier proche de Napoléon jusqu'à son abdication, qui termina sa longue carrière comme maréchal de camp. Marié à M^{lle} Lanjuinais en 1822, il hérite du domaine de Beaumarchais à la mort de son beau-père en 1827, Jean-Denis Lanjuinais, célèbre juriste et homme politique de l'époque.

Les historiens ou érudits qui se sont intéressés à l'histoire de la petite seigneurie de Beaumarchais n'ont pas relevé de descriptions précises des propriétés bâties qui en dépendaient. Il faut se rapporter à la gouache anonyme ci-contre pour avoir une idée de l'aspect de la maison seigneuriale. Celle-ci pourrait dater du XVII^e siècle avec l'alliance caractéristique de la brique, de la pierre et de l'ardoise mais semble aussi avoir été remaniée vers la fin du XVIII^e siècle ou le début du XIX^e siècle du fait de la présence d'un demi étage sous comble fréquent, à cette période, dans les demeures nobles.

La ferme, aujourd'hui toujours rattachée au domaine, paraît avoir conservé sa disposition ancienne et il est possible que, malgré « l'habillage » des façades et la reprise générale des couvertures effectués certainement dans une période de peu postérieure à la reconstruction de l'actuel manoir (et de manière plus sèche), les structures anciennes du bâti soient encore en place.



CARTE POSTALE DU DÉBUT DU SIÈCLE REPRÉSENTANT LA FAÇADE SUD DE LA FERME



AUJOURD'HUI, LA FERME EST TOUJOURS, SUR SA PARTIE OUEST, BORDÉE PAR DES FOSSÉS EN EAU. IL FAUT REMARQUER LE PLAQUAGE DES ÉTAGES TRAITÉS EN PANS DE BOIS, CRÉANT UNE CERTAINE UNITÉ ARCHITECTURALE AVEC LE MANOIR ACTUEL



COUR INTÉRIEURE DE LA FERME AUJOURD'HUI

UN DOMAINE DE CHASSE POUR LOUIS BOUCHERON

Louis Boucheron achète le domaine à la fin des années 20 et s'installe dans un premier temps au vieux Ménillet. Il construit sa propre demeure en arrière de l'ancienne emprise : il s'éloigne de la route, de la ferme et des anciens fossés encore en eau, pour construire dans une zone plus boisée, répondant ainsi plus à l'objectif de son installation en Brie : la chasse.

En effet, cette partie de la Brie, très accessible depuis Paris, en ce début de XX^e siècle, est reconnue pour l'abondance du gibier, favorisée de par la présence, à la fois de zones humides, de zones boisées et de zones cultivées. D'importants parcs de chasse y sont aménagés, parfois très anciens comme celui du château du Vivier à Fontenay-Trésigny ou plus récents comme celui du parc du château d'Armainvilliers, propriété des Rothschild à l'époque de Louis Boucheron. Les parcs voisins des châteaux du Limodin et de Champroisé

peuvent eux aussi être qualifiés de parcs de chasse.

LOUIS BOUCHERON (1874-1959)

Fils unique de Frédéric Boucheron (1830-1902), fondateur de la Maison Boucheron en 1858, Louis Boucheron suit une formation d'ingénieur civil des ponts et chaussées et de droit. Par goût, il se destinait plutôt à une carrière de marin, mais son père lui demande de s'associer à ses affaires en 1901. Un an après, à la mort de son père, il prend en main la maison Boucheron installée à Paris depuis 1893 place Vendôme. Sous sa direction de nombreuses succursales seront ouvertes en France, en Europe et dans le monde.

Au moment où Louis Boucheron fait construire le manoir de Beaumarchais, il lui est confiée l'une des ses plus importantes et de ses plus célèbres commandes : le Maharadjah de Patiala lui demande de sertir les pierres précieuses de son trésor.



L'ÉTANG RESTE ENCORE AUJOURD'HUI UN REFUGE POUR LE GIBIER D'EAU

L'ÉVOLUTION D'UN DOMAINE DE LA FIN DU XVIII^E SIÈCLE À 1932

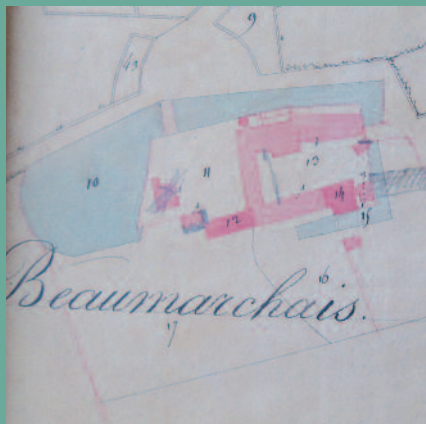


1 - EXTRAIT DU PLAN D'INTENDANCE VERS 1780
(AD77 1C33-11)

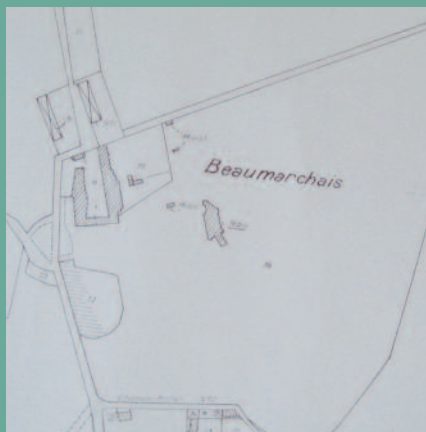
Le plan d'intendance dressé à la fin du XVIII^e siècle (1) montre un ensemble de bâtiments entourés de fossés en eau avec l'emprise de la ferme bien reconnaissable et trois autres bâtiments faisant face à l'accès principal du domaine. Il est possible que ce soit la maison seigneuriale.

Le plan cadastral (2) levé dans les années 1820, montre la ferme contre laquelle est accolé ce même corps de logis. Une partie des fossés a été comblée pour ménager un accès direct aux jardins à l'arrière.

En 1932, le cadastre (3) est mis à jour, le nouveau manoir de Beaumarchais y est figuré. Les différents éléments du logis seigneurial ont disparu. Les fossés Est ont été comblés.



2 - EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
LEVÉ AUTOUR DE 1820 (4P34/90)



3 - EXTRAIT DU CADASTRE RÉNOVÉ EN 1932



FAÇADE OUEST DU MANOIR

UNE ARCHITECTURE NORMANDE REVISITÉE

Entre tradition et modernité, le manoir de Beaumarchais est, par sa construction, représentatif du style dit « régionaliste » qui se développe en France et en Europe dans le premier tiers du XX^e siècle d'abord sur des lieux de villégiature (bord de mer ou montagne) puis dans les zones péri-urbaines, pour enfin se démocratiser complètement après les années 1930.

La commande de Louis Boucheron devait être celle d'une demeure campagnarde, plus résidence de chasse que château. La chasse se déroulant sur la période automnale et hivernale, il était important pour Louis Boucheron que sa demeure soit confortable et moderne.

LE CHOIX D'UN ARCHITECTE : HENRI JACQUELIN

Louis Boucheron est déjà propriétaire d'une maison à Trouville où il séjourne régulièrement. Il avait sans doute un goût particulier pour l'architecture normande car il fait appel, pour réaliser un premier projet, à un architecte de cette origine : Henri Jacquelin (1872-?). Né à Evreux, Celui-ci est remarqué pour ces nombreuses transformations et modernisations de manoirs dans le Calvados ou dans l'Eure : manoir Saint-Hilaire à Louviers, manoir de La Pommeraye, château du Petit-Fontaine à Arromanches. Installé à Paris, Henri Jacquelin achève, en 1927, la reconstruction du château d'Hattonchâtel en Lorraine

dans un style, cette fois, « troubadour ». Il soumet en mars 1927 un premier croquis à Louis Boucheron représentant les deux façades Est et Ouest de la nouvelle demeure. Ces deux croquis emportent l'adhésion du commanditaire ; Henri Jacquelin ne modifiera que peu le projet au moment de la phase de réalisation. En plus de la demeure, Jacquelin dessinera une petite maison de jeu pour la fille de Louis Boucheron surnommée M^{lle} Coco. Cette maison sera appelée le « cocotier fleuri » et construite légèrement à l'écart du manoir.



LE COCOTIER FLEURI, MAISON DE JEU DE LA FILLE
DE LOUIS BOUCHERON



PROJET D'HENRI JACQUELIN POUR LOUIS BOUCHERON DATÉ DE MARS 1927

UN STYLE NÉO-NORMAND

La source d'inspiration du manoir est clairement l'architecture normande notamment celle des manoirs du pays d'Auge des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. Henri Jacquelin, avec un souci presque archéologique, a rassemblé des éléments parfois disparates de cette architecture, jouant sur les matériaux (pierre, brique, bois), les volumes (variés et complexes) et le décor (appareillage de la pierre, bois sculptés, colonnade).

La mise en œuvre des matériaux semble adopter, à l'examen des photographies du chantier conservées dans l'album de famille, des techniques anciennes. De plus, de récents travaux sur les pans de bois de l'aile Sud ont permis de mettre en évidence que ceux-ci étaient vraiment traités comme dans l'habitat traditionnel. Il ne s'agit donc pas d'un plaquage. Cette recherche de l'authenticité ira même jusqu'au « vieillissement » artificiel des poutres à l'aide d'une gouge, afin d'adoucir les arêtes trop franches de la poutre sciée mécaniquement.

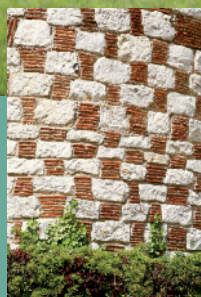
La seule concession faite à la modernité par Jacquelin dans l'architecture extérieure de la maison est le traitement apporté aux ouvertures, souvent grandes et larges, même dans les tours. Elles laissent pleinement entrer la lumière et ouvrent la maison sur son environnement : en particulier, les baies en plein cintre des salles de réception situées au rez-de-chaussée qui ne s'inspirent en aucune façon de l'architecture normande.



VUE DE LA FAÇADE EST

LES ÉLÉMENTS D'UN DÉCOR NORMAND RÉUSSI

Les manoirs normands des XVI^e et XVII^e siècles du pays d'Auge ont manifestement servi d'inspiration à Henri Jacquelin. Il emprunte ça et là des éléments architecturaux ou décoratifs pour composer l'architecture du manoir de Beaumarchais. Quelques exemples : l'appareillage de brique et pierre au manoir de Victot-Pontfol ou au manoir de Hom à Beaumont-le-Roger, les colombages et les lucarnes au manoir de Coupesarte, les petits pignons à pan de bois en surplomb et la tour en éperon au manoir de Canapville, les longues baies à petits carreaux à Saint-Germain-du-Livet... Le manoir de Beaumarchais constitue ainsi une synthèse unique de cette architecture normande, entre l'hommage et l'exercice de style.



DAMIER DE BRIQUES
ET PIERRES



ÉPIS DE FAITAGE



PETIT PIGNON EN PANS
DE BOIS



CHEMINÉE EN
BRIQUES ET
PIERRES



PENDENTIF SCULPTÉ
SUR LES ENTOURAGES
DE BAIES



CHAPITEAU À CROCHETS

PROJET SOUMIS



FAÇADE OUEST

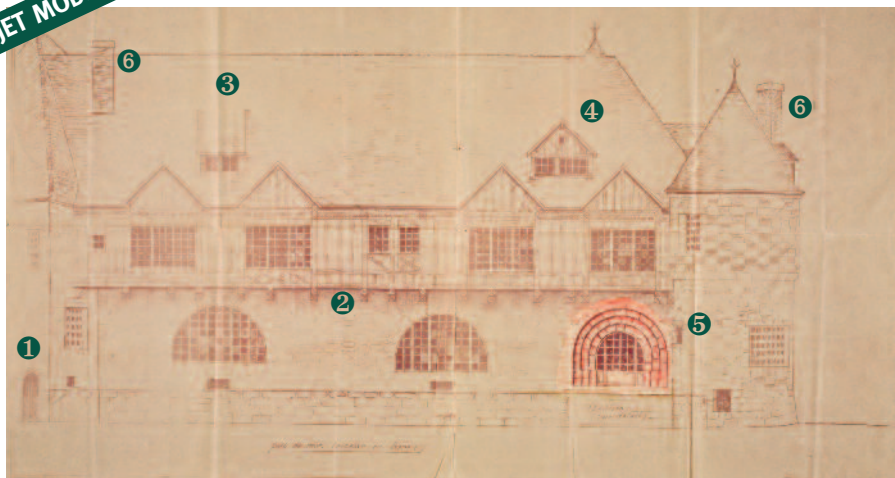
L'ÉVOLUTION D'UN PROJET

L'élévation de la façade ouest a amené plusieurs modifications de la part de Louis Boucheron. On distingue ses commentaires et ses ajouts écrits directement sur le document au crayon à papier.

MODIFICATIONS SOUHAITÉES PAR LOUIS BOUCHERON

- ❶ UNE PORTE ARRONDIE
- ❷ DES CONSOLES DE BOIS ROBUSTES
- ❸ UNE LUCARNE PLATE
- ❹ UNE LUCARNE SUPPLÉMENTAIRE
- ❺ UNE FENÊTRE AU BUREAU
- ❻ DEUX NOUVELLES CHEMINÉES

PROJET MODIFIÉ





1



2



3

HISTOIRE D'UNE PORTE D'ENTRÉE

Dans le projet 1, la porte d'entrée est traitée comme les baies en plein cintre de la façade.

Le projet 2 en modifie légèrement l'aspect en alternant partie pleine et partie vitrée.

Le projet 3 montre une réduction importante de l'ouvrant, l'entrée est cette fois-ci bien différenciée. C'est ce parti qui sera adopté à quelques détails près.



L'ALBUM DE LA CONSTRUCTION (1927-1928)



ARCHITECTE ET COMMANDITAIRE : UNE COMMANDE PRÉCISE, UNE RELATION ÉTROITE

Le manoir de Beaumarchais semble être la première construction ex-nihilo importante d'Henri Jacquelin. Pour cette construction, un dialogue étroit s'est noué entre l'ancien étudiant des Ponts et Chaussées et l'architecte. Les dessins et les plans de Jacquelin sont soigneusement étudiés par Louis Boucheron qui n'hésite pas à les amender. Une fois la phase de conception passée, Louis Boucheron restera, pendant tout le cours des travaux, attentif aussi bien à la construction elle-même qu'au décor intérieur, au mobilier (dessiné en partie par Jacquelin) et aux équipements de confort : chauffage, électricité et eau.

Rigoureux et vigilant, rien ne lui échappe, il relève tous les retards, les erreurs, les manques et rapporte au maître d'œuvre du cabinet Jacquelin, un certain Lebas, les remarques résultant de ces visites sur place.

Le manoir fut construit très rapidement. Dès octobre 1928, le couple de gardien est

en mesure d'emménager dans l'aile Nord de la maison et il est prévu que la venue de la famille Boucheron suive de peu.

LA PROTECTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DES FAÇADES ET DES TOITURES

Le manoir de Beaumarchais appartient toujours à des descendants de Louis Boucheron qui proposent, aujourd'hui, un accueil en chambre d'hôtes. En 1995, les façades et les toitures du manoir de Beaumarchais sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques au motif qu'il s'agit d'une « imitation quasi parfaite d'un manoir normand transposé en Île-de-France, un exemple significatif d'architecture régionaliste des années 30 ». Henri Jacquelin construira d'autres demeures en région parisienne notamment pour le docteur Debat à Saint-Cloud en 1937. Il fera même, pour la famille Agache à Poissy, une réplique quasi identique du Manoir de Beaumarchais dès 1928.



LA MAISON AGACHE À POISSY



UNE RÉFECTION INDISPENSABLE DE LA COUVERTURE DE L'AILE SUD EN 2005

C'est un défaut dans la mise en œuvre initiale de la toiture qui a obligé la réfection de toute la partie Sud des couvertures. Cette réfection de parties inscrites a été accompagnée par le Service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP), mais aussi par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et le Conseil général de Seine-et-Marne.

Toute intervention sur un édifice inscrit au titre des Monuments historiques doit être examinée par le SDAP (voir encadré page suivante). Le propriétaire du manoir de Beaumarchais, lorsqu'il a constaté des désordres dans sa toiture a ainsi pris rendez-vous avec la cellule travaux du SDAP qui s'est rendue sur place.

UN DIAGNOSTIC RÉVÉLÉ

La visite a permis de mettre en évidence une dégradation importante des liteaux par la pourriture du bois notamment dans la partie Sud. L'inquiétude portait sur la cause du pourrissement : une pellicule blanchâtre couvrant les liteaux pouvait laisser penser que des mères (champignons lignivores particulièrement destructifs) étaient à l'œuvre.

Le SDAP a conseillé de faire procéder à une analyse scientifique par le Laboratoire de recherche des Monuments historiques de Champs-sur-Marne afin de vérifier cette hypothèse.

UN DÉFAUT DE CONCEPTION

L'étude des deux ingénieurs du Laboratoire, à la suite de leur visite, se conclut ainsi : la quasi-absence d'aération en sous face des tuiles (pas de chatières, lucarnes trop petites, mousses sur la toiture et tuiles « scellées » aux liteaux avec du mortier de ciment) a empêché toute possibilité d'aération naturelle. Cela a entraîné dans les zones les plus humides du toit la prolifération de champignons lignivores. Il s'agit donc d'un défaut dans la conception de la couverture conçue par Henri Jacquelin (défaut qui n'est pas isolé puisque la maison

construite par Jacquelin quelques années plus tard à Saint-Cloud présente les mêmes désordres).

DES MESURES CONSERVATOIRES

Il a fallu restaurer un microclimat favorable aux échanges de vapeur d'eau, une aération de la toiture en créant, dans les parties hautes et basses, des ouvertures. Les liteaux endommagés ont été enlevés, tandis que ceux, restés en place, ont été traités. Les tuiles devenues fragiles à cause du mortier de scellement ont été remplacées. Le propriétaire reçut le conseil du SDAP, notamment, dans le choix d'une tuile conforme à la qualité du bâti.



VUE DE LA COUVERTURE, LES TUILES DÉLITÉES LAISSENT APPARAÎTRE LE MORTIER DE SCHELLEMENT



VUE INTÉRIEURE DE LA COUVERTURE, CERTAINS LITEAUX SONT CASSÉS, ATTEINTS PAR LA POURRITURE DU BOIS

QUELLES AIDES POUR LE PROPRIÉTAIRE PRIVÉ D'UN ÉDIFICE INSCRIT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES ?

Avant le début des travaux, le propriétaire a conduit deux démarches afin de construire son dossier de financement. Une première en direction de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France, une autre en direction du Service départemental du Patrimoine monumental au Conseil général de Seine-et-Marne (SDPM). Ce dernier propose dans le cadre de son programme MIXTE-PRIVE des subventions aux propriétaires privés d'édifices inscrits. Ces aides (DRAC et Conseil général) ont permis de couvrir 50 % du montant des travaux engagés.

LES AUTRES CHANTIERS DE BEAUMARCHAIS : ENTRE RESTAURATION À L'IDENTIQUE ET CRÉATION

Deux autres chantiers ont par ailleurs été engagés. Les vieilles huisseries et vitres

sous plomb « Jacquelin » des baies en plein cintre du rez-de-chaussée, par exemple, ont dû, dans ce cas précis, être changées et remplacées « à l'identique ».

Les conséquences de la tempête de 1999 ont également amené les propriétaires du manoir à réfléchir à une nouvelle composition du parc dans sa partie Est. Une paysagiste reconnue, Alix de Saint-Venant, a créé deux nouvelles perspectives ouvrant sur la campagne, conservé des zones humides et replanté des essences typiques des zones de garenne, donnant ainsi au domaine de Beaumarchais un petit parc de chasse. Cette création a reçu un prix de l'association des Vieilles Maisons Françaises.

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (SDAP)

Il s'agit d'un service déconcentré du ministère de la Culture et de la Communication à l'échelon départemental et placé sous l'autorité du Préfet.

Il exerce trois missions principales : conseil, contrôle, conservation.

Il joue un rôle de premier plan pour le conseil et la promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité, en particulier quand la notion de contexte et d'intégration est en jeu. Au sein des SDAP, les architectes des bâtiments de France délivrent des avis sur tous les projets qui ont pour effet d'apporter des modifications dans les espaces protégés (bâtis ou naturels).

Ils assurent la maîtrise d'œuvre de travaux d'entretien des édifices classés au titre des monuments historiques.

Contacts :

SDAP de Seine-et-Marne

Arrondissements de Melun et de Provins

Palais de Fontainebleau - 77300 Fontainebleau

Tél. : 01 60 74 50 20

Arrondissement de Meaux

4, rue Weckzerka - 77420 Champs-sur-Marne

Tél. : 01 60 05 17 14

SOURCES

Aux Archives départementales de Seine-et-Marne

1C33-11 plan d'intendance de la commune des Chapelles-Bourbon ;

4P34/90 plan cadastral de la commune des Chapelles-Bourbon ;

2566W796 planche du cadastre rénové de la section de Beaumarchais de la commune des Chapelles-Bourbon.

DOCUMENTATION

Extrait du procès verbal de la COREPHAE de 1995 1999/008 (Médiathèque du patrimoine) ;

Dossier documentaire sur la villa Agache à Poissy de Sophie Cueille, Région Île-de-France, Service de l'inventaire ;

Dossier de protection sur le manoir de Beaumarchais établi par Rosine de Charon (DRAC Île-de-France) ;

Dossier « travaux » du manoir de Beaumarchais du SDAP ;

Dossier « travaux » du manoir de Beaumarchais du SDPM.

BIBLIOGRAPHIE

Jules Legoux, *Histoire de la commune des Chapelles-Bourbon*, Paris 1886 ;

« Les manoirs normands » in *Beauté de la France*, février 1982 ;

Jean-Claude Vigato, *L'architecture régionaliste, France 1890-1950*, Norma éditions 1994 ;

Le Régionalisme, Architecture et identité, coll. Idées et débats, éditions du patrimoine, 2001.

CRÉDIT TEXTE

Virginie Lacour (Service études et développement du patrimoine, DAPMD/CG77).

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Sauf mention contraire, tous les documents d'archives reproduits proviennent d'une collection particulière.

© Yvan Bourhis (DAPMD/CG77) sauf page 15 : ivr11_02780186xa_p © Inventaire général, Jean-Bernard Vialles.

REMERCIEMENTS

M. ET M^{me} MAVRINAC, PROPRIÉTAIRES DU MANOIR DE BEAUMARCHAIS DES CHAPELLES-BOURBON ET LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DE SEINE-ET-MARNE.

**Conseil général de Seine-et-Marne
Direction des archives, du patrimoine
et des musées départementaux**

248, avenue Charles Prieur - BP 48

77196 Dammarie-lès-Lys cedex

Tél. : 01 64 87 37 00

www.seine-et-marne.fr



Renseignements

Tél. : 01 64 87 37 67

www.seine-et-marne.fr